

Au delà du simple soutien financier, la microfinance redonne aux pauvres, sérénité, espoir et dignité

SOMMAIRE

ACTUALITE

Page 1 : Prix CGAP pour la formation des praticiens de la microfinance

Page 2 : Publication du rapport de performances globales 2006-2007 des Institutions de Microfinance membres du Consortium ALAFIA

DOSSIER

Page 3 : COMMENT LIMITER LE RISQUE DE CHANGE

20-22 janvier 2009

PRIX CGAP POUR LA FORMATION DES PRATICIENS DE LA MICROFINANCE

Du 20 au 22 janvier 2009 a eu lieu à Dakar au Sénégal, la Table Ronde des partenaires du Programme de Renforcement des Capacités des IMF en Afrique Francophone (CAPAF). Cette Table Ronde a été une occasion de Bilan entre le CGAP, principal financier du programme et les partenaires de CAPAF depuis le lancement de ces activités en 2000. Cette rencontre a permis de transférer les acquis du CAPAF à la représentation régionale du

CGAP en Afrique dont le siège se trouve à Abidjan et dont la coordination sera assurée par Madame Corinne Riquet. Cette représentation régionale prendra le relais de CAPAF. Les partenaires du CAPAF qui l'ont accompagné dans la formation des acteurs de la microfinance de l'Afrique francophone et Haïti à travers la diffusion des neuf (09) modules du CGAP ont été récompensés au cours de cette rencontre. Le Consortium ALAFIA a reçu du CGAP les félicitations et le prestigieux Prix du partenaire institutionnel avec le plus grand nombre de duplications et de personnes formées. Il faut aussi préciser que le Consortium ALAFIA est le partenaire disposant du plus grand nombre de formateurs certifiés sur les cours du CGAP. Le Consortium ALAFIA a été également honoré à travers le prix reçu par Monsieur Pierre HOUSSOU comme la personne ressource de CAPAF, la plus active. Monsieur Pierre HOUSSOU est l'un des premiers formateurs du Consortium ALAFIA. Ce prix reçu par le Consortium

ALAFIA n'est que la reconnaissance à l'échelle continentale du travail qu'il fait en termes de formation en microfinance. Aujourd'hui le Consortium ALAFIA a reçu dans ses ateliers de formation plus de 5000 cadres et dirigeants d'IMF du Bénin, d'Afrique, des Comores et du Madagascar. Il remercie tous ceux qui l'ont aidé à réaliser cet exploit et prend l'engagement de s'améliorer pour être toujours à l'avant garde de la formation des IMF. Il invite tous les professionnels de la microfinance à toujours lui faire confiance dans le renforcement de leurs capacités.

23 janvier 2009

PUBLICATION DU RAPPORT DE PERFORMANCE GLOBALES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE MEMBRES

Le Consortium ALAFIA a organisé le vendredi 23 janvier 2009, un atelier de publication du rapport de performances globales 2006-2007 des institutions de microfinance membres. Cet atelier a pour objectifs de promouvoir les performances financières et

sociales du secteur de la microfinance au Bénin. Les grandes conclusions du rapport de performances 2006-2007 se résument en ces points :

- La moitié des IMF membres du Consortium ALAFIA ont un statut d'institutions de microfinance agréées, le quart est constitué d'associations et de sociétés qui ont signé une convention d'exercice, et le dernier quart est constitué d'associations dont les autorisations d'exercice de la microfinance sont en cours,
- Entre les deux années 2006 et 2007, l'effectif du personnel des IMF s'est accru de 4%, celui des agents de crédit s'est également accru de 3%,
- Par contre, le nombre de points de services s'est réduit de 1%, passant de 331 en 2006 à 328 en 2007,
- L'encours sur actifs s'est aussi réduit progressivement sur les trois dernières années. La conséquence immédiate de cette régression est la diminution des produits financiers bruts,
- Quant aux dépôts, ils se sont accrus sur les trois années (2005 à 2007). Le ratio dépôts sur actifs s'est amélioré, témoignant un renforcement de la confiance de la clientèle par rapport aux IMF. L'avantage a été l'augmentation de la liquidité de l'actif des IMF,
- Le nombre d'emprunteurs s'est globalement accru de 17% avec une prépondérance des emprunteurs femmes représentant plus de 69% du nombre total,
- Entre les deux années 2006 et 2007, une augmentation des épargnants est aussi notée (9%). Les femmes représentant près de la moitié de l'effectif total (45%),
- Les ratios de rendement sont en moyenne demeurés négatifs, le taux d'autosuffisance opérationnelle moyen est inférieur à 100% tandis que la norme est > 130%, le coefficient d'exploitation moyen est resté supérieur à 100% tandis que la norme est < 60% pour les structures d'épargne et de crédit et <40% pour les structures de crédit direct,
- Les produits d'exploitation sont restés très faibles par rapport à l'encours de crédits, moins de 25% sur chacune des trois années (2005 à 2007). Ils ont été par conséquent, très insuffisants pour permettre aux IMF de dégager de marge bénéficiaire,
- Quant aux charges d'exploitation, elles ont été très importantes sur les deux derniers exercices, atteignant le niveau de 45% de l'encours brut de crédit en 2007,
- Par rapport aux secteurs d'activités des demandeurs de crédit, le commerce (68%) est en tête mais en recul de 2% par rapport à l'année 2006, certainement au profit de l'agriculture qui s'établit à 18% en 2007,
- Sur les dimensions de la performance sociale, les trois quarts (3/4) des institutions ont une moyenne au moins égale à 15 sur 25 points sur deux des quatre dimensions.

DOSSIER N°1 : COMMENT LIMITER LE RISQUE DE CHANGE

Panorama des stratégies et outils de limitation du risque de change en microfinance

La crise financière actuelle est là pour rappeler, si besoin était, que l'instabilité économique et monétaire met à rude épreuve les IMF, particulièrement lorsque les crises conduisent à de très fortes dévaluations des monnaies nationales.

Une large part des institutions de microfinance prêtent à leurs clients en monnaie locale alors qu'elles empruntent souvent en devise forte. **Le risque de change est donc l'un des risques auxquels les IMF sont le plus exposées.**

D'après le CGAP, qui a récemment organisé une [conférence virtuelle sur l'impact de la crise financière en microfinance](#), réunissant plus de 600 représentants d'IMF, les IMF qui empruntent en monnaies fortes font actuellement face à des pertes de change entre 7 et 45% de leurs profits. Les IMF se demandent comment elles vont faire face à leurs besoins de refinancement, alors que les emprunts auprès des banques et fonds d'investissement étrangers vont être affectés à la fois par la hausse des taux d'intérêt et le coût accru du remboursement en monnaie forte dans un contexte d'affaiblissement des monnaies locales.

Le risque de change comporte en fait trois types de risques : le risque de **convertibilité** (risque que le gouvernement ne vende pas de devises aux emprunteurs ou autres détenteurs d'obligations libellées en monnaie forte), le risque de **transfert** (risque que le gouvernement ne permette pas aux devises de quitter le pays), et le risque de **dévaluation**, qui est le plus fréquent.

Comment se matérialise-t-il ? Un exemple simple permet de le comprendre :

Un exemple d'impact de la dévaluation sur une IMF

Supposons qu'une IMF emprunte 500 000 dollars. Il s'agit d'un prêt in fine à 3 ans, au taux d'intérêt fixe de 10 % par an, avec paiement d'intérêt tous les 6 mois.

À la date du prêt, le taux de change est de 1 dollar pour 10 unités de monnaie nationale (MN). Le prêt de l'IMF équivalait au début à 5 millions de monnaie nationale.

Si la monnaie nationale perd de sa valeur au rythme régulier de 5 % tous les 6 mois, à la date d'échéance du prêt l'IMF aura besoin de 6,7 millions de MN pour rembourser le principal en dollars. Du fait de cette dépréciation, le taux fixe initial de 10 % l'an a, en fait, grimpé à 21 %. La dévaluation à elle seule augmente le taux d'intérêt de 11 %, soit plus de 100 % par rapport au taux d'intérêt nominal fixe initial.

Source : Focus Note n°31, CGAP, janvier 2006.

Une étude récente du CGAP (voir Focus Note n° 31) **montre que 25 % seulement des IMF qui ont des emprunts libellés en devises se protègent contre le risque de dépréciation ou de dévaluation**, et que 25 % ne le font que partiellement. Beaucoup d'IMF ne sont encore pas suffisamment conscientes du risque de change et n'en mesurent pas les conséquences possibles.

Quelle stratégie ?

- **Ne pas se protéger contre le risque de change**, ou ne s'en protéger que partiellement peut être un choix assumé. Il peut s'agir d'une stratégie cohérente, si le risque est faible ou son impact limité.
- **Limiter ses dettes en devises** : certaines IMF - soit de leur plein gré, soit sous l'impulsion des investisseurs ou des autorités de contrôle - limitent leurs dettes en devises, donc le risque encouru. Les limites qu'elles s'imposent sont fonction du niveau de risque qu'elles peuvent supporter – en général la limite courante est de plafonner la part des dettes en devises fortes à 20 à 25 % du total de l'endettement de l'IMF.
- **Se protéger par des instruments existants**

Les outils de gestion des risques de change pour les IMF

Aucun outil de gestion du risque de change n'est en soi optimal : chacun a un coût, parfois assez difficile à estimer, des avantages et des limites. Les outils classiques présentent l'avantage d'être efficaces, mais leur utilisation encore limitée en microfinance les rend difficiles d'accès, ou d'un coût élevé.

1. Les outils " classiques " : contrats à terme, swaps et options

Parmi les outils les plus utilisés pour se couvrir contre le risque de change, on peut citer :

- **Les contrats à terme** : par ces contrats, l'IMF s'engage à acheter ou vendre des devises à un certain prix dans le futur (voir l'exemple de TPC au Cambodge, dans l'encadré ci-après).
- **Les swaps** : dans un accord de swap, l'IMF s'engage à échanger (ou vendre) un montant de devises maintenant et à revendre (ou racheter) cette devise dans le futur.
- **Les options** : elles donnent le droit, mais sans obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une devise dans le futur, une fois que la valeur de cette devise atteint un prix convenu à l'avance, le prix d'exercice.

Intérêt : ces outils représentent une protection efficace de l'IMF en cas de dévaluation de la monnaie locale, ou en cas de risque de convertibilité ou de transfert (par les swaps).

Limites : le problème est qu'en général, ils ne sont pas disponibles – c'est le cas dans bon nombre de marchés financiers des pays où interviennent la plupart des IMF, même si il semble que ces outils fassent aussi leur apparition dans les pays du Sud. Par ailleurs, le coût de l'utilisation de ces outils peut être prohibitif en raison de la taille modeste des transactions de change effectuées par les IMF. De même, la durée des prêts en devises est souvent supérieure à celle des instruments de couverture disponibles sur les marchés financiers. Enfin, les questions de solvabilité peuvent rendre l'achat de ces instruments dérivés difficile pour les IMF.

Contrat à terme conclu par l'IMF TPC au Cambodge

Thaneakea Phum Cambodia (TPC) est une IMF cambodgienne. Une partie de son portefeuille de crédits est en baht thaïlandais (THB). Début 2003, TPC a contracté un emprunt de 655 100 euros à court terme (3 mois) et prêté ces fonds en THB. Pour se couvrir contre les mouvements défavorables du taux de change euro-baht, TPC a conclu un contrat à terme. Par ce contrat, TPC s'engage à vendre des baht et à acheter des euros à l'avenir en une quantité lui permettant de rembourser son emprunt de 655 100 euros y compris l'intérêt couru.

Source : Société générale, cité dans la [Focus Note du CGAP n°31](#)

2. Les prêts adossés ou " back-to-back "

Les prêts adossés représentent actuellement la méthode la plus utilisée par le secteur de la microfinance pour se couvrir contre le risque de dévaluation ou de dépréciation.

Fonctionnement : dans ce type de schéma, l'IMF contracte un prêt en devises (auprès d'un prêteur international, en général) et le dépose dans une banque locale. L'IMF utilise ce dépôt comme garantie en espèces ou comme une forme de caution donnant à la banque locale un droit contractuel sur le dépôt ; en échange, l'IMF peut ainsi contracter un emprunt libellé en monnaie nationale pour financer son portefeuille de prêts. Le prêt en monnaie locale n'est pas réellement considéré comme une dette dans la mesure où le dépôt en devises offre une garantie totale à la banque locale. Une fois que l'IMF rembourse le prêt en monnaie nationale, la banque locale libère le dépôt en devises, qui est alors utilisé pour rembourser le prêt initial libellé en devises.

L'IMF doit payer un intérêt sur le prêt en monnaie nationale, ainsi que la différence entre l'intérêt appliqué sur le prêt en devise forte et l'intérêt perçu sur le dépôt en devise forte – elle doit donc au préalable correctement estimer ce coût, et le comparer aux autres mesures de protection possibles.

Intérêt : il s'agit d'une couverture efficace contre le risque de change sur le capital ; ce système permet à l'IMF d'avoir accès à des capitaux non disponibles sur le marché local, à des conditions qui peuvent être intéressantes.

Limites : l'IMF reste exposée à une augmentation du coût du service de la dette en cas de dépréciation de la monnaie nationale. En outre, la plupart des prêts adossés ne protègent pas l'IMF contre les risques de convertibilité et de transfert qui pourraient limiter l'accès aux devises ou interdire les transferts de devises hors du pays, empêchant ainsi une IMF solvable de rembourser son prêt en monnaie forte – si ce risque est avéré, il est peu probable qu'un investisseur s'engage.

Ce mécanisme expose aussi l'IMF au risque de crédit sur le dépôt en monnaie forte en cas de défaillance de la banque locale.

L'utilisation des prêts " back-to-back " par WWB

Les affiliés colombiens et dominicains de Women's World Banking's (WWB) déposent leurs prêts en dollars dans une banque commerciale. Celle-ci, à son tour, accorde un prêt en monnaie locale à ces institutions. Le dépôt en dollars est considéré comme garantie pour le prêt en monnaie locale. Dans certains pays, une même banque peut à la fois recevoir de tels dépôts et accorder de tels prêts, alors que dans d'autres— la Colombie, par exemple—c'est une banque étrangère affiliée qui peut recevoir le dépôt en dollars alors qu'une banque locale accorde le prêt en monnaie locale. WWB examine attentivement la solidité financière de l'institution recevant le dépôt. Elle vérifie aussi l'existence et le niveau de l'assurance dépôt disponible pour protéger contre le risque que ses affiliés perdent leur dépôt en cas de défaillance de l'institution qui le détient.

Source: WWB, [Foreign Exchange Risk Management in Microfinance](#), 2004.

3. La lettre de crédit

Fonctionnement : l'IMF verse une garantie en monnaie forte, généralement sous forme de dépôt en espèces, à une banque commerciale internationale qui, à son tour, donne une lettre de crédit à une banque locale. La banque locale, utilisant la lettre de crédit comme garantie, accorde ensuite un prêt en monnaie nationale à l'IMF.

Intérêt : ici l'IMF n'est pas exposée au risque de crédit de la banque locale, puisqu'il n'y a pas de dépôt en devise forte auprès de cette dernière. Elle est également protégée du risque de convertibilité ou de transfert : la devise forte n'est en effet pas déposée dans le pays à risque.

Limites : le risque d'augmentation du coût du service de la dette demeure toutefois, en cas de dépréciation de la monnaie nationale. La lettre de crédit sera plus difficile à obtenir, pour une majorité d'IMF, et toutes les banques locales n'accepteront pas cette forme de garantie. Enfin, l'IMF devra là aussi vérifier le coût total de la mesure prise – les frais de la lettre de crédit venant s'ajouter.

L'utilisation de la lettre de crédit par Al Amana, Maroc

Al Amana, IMF marocaine, a reçu un prêt en dollars US de USAID, l'agence de coopération américaine. L'IMF a déposé les fonds dans une succursale de la Société générale aux États-Unis. Utilisant ce dépôt comme garantie, la Société Générale a donné une lettre de crédit en euros à la Société générale marocaine de banque (SGMB) au Maroc. En contrepartie de cette lettre de crédit, la SGMB a accordé à Al Amana un prêt libellé en dirhams marocains. Cette opération a permis de limiter l'exposition de AA aux fluctuations défavorables du taux de change entre le dollar et le dirham.

Source : Société générale / Focus Note du CGAP n°31

4. Prêts en monnaie nationale remboursables en monnaie forte avec compte de dévaluation monétaire

Fonctionnement : un bailleur de fonds accorde à une IMF un prêt en devise forte remboursable en monnaie forte au taux de change qui était en vigueur à la date du prêt. L'IMF convertit ce prêt en monnaie nationale pour renforcer son portefeuille de prêts. Pendant toute la durée du prêt, en plus de ses paiements réguliers d'intérêts, l'IMF dépose également des montants convenus d'avance en monnaie forte dans un " compte de dévaluation monétaire. " À l'échéance du prêt, le principal est remboursé au taux de change initial, et toute différence est couverte par le compte de dévaluation monétaire. Si le montant de ce compte est supérieur aux besoins le solde est rendu à l'IMF. S'il est inférieur, le prêteur assume la perte.

Intérêt : l'intérêt est de partager le risque de change entre l'IMF et le prêteur - cet arrangement peut être adapté au niveau de risque que chacun est disposé à assumer. Le risque de l'IMF est plafonné.

Limites : le risque de convertibilité et de transfert existe toujours en revanche, si le " compte de dévaluation monétaire " est placé dans le pays à risque (mais ce compte peut être placé à l'étranger).

L'exemple de KWFT, au Kenya

Kenya Women Finance Trust (KWFT) une IMF kényane, a reçu un prêt en dollars US de la Fondation Ford. Le prêt a été converti en shilling kényan. Le principal dû par KWFT à l'échéance est fixé au montant décaissé en shilling kényan. Pour se protéger contre la dépréciation du shilling kényan, la Fondation Ford a établi un compte de dévaluation monétaire, financé au départ par une subvention de la Fondation Ford. KWFT est tenu de déposer dans le compte des montants en dollars prédéterminés (fondés sur la dépréciation moyenne sur 10 ans du shilling kényan par rapport au dollar). À l'échéance, KWFT rembourse le montant en principal fixé en monnaie nationale converti en dollars au taux de change en vigueur, en plus des fonds détenus dans le compte de dévaluation. Si

ces fonds ne suffisent pas pour couvrir le principal en dollars, la Fondation Ford assume cette perte. Si les fonds sont supérieurs aux besoins, l'excédent reviendra à KWFT.

Source : WWB, *Foreign Exchange Risk Management in Microfinance*, 2004

5. L'indexation du taux d'intérêt de l'IMF sur la devise forte

Fonctionnement : dans ce cas, l'IMF ne prend pas le risque de change, mais le répercute à son tour sur ses clients. Autrement dit, le taux d'intérêt appliqué par l'IMF est indexé sur la valeur de la devise forte.

Intérêt : lorsque la monnaie nationale se déprécie, le taux d'intérêt imposé aux clients augmente en proportion, ce qui permet à l'IMF de collecter en remboursements des crédits de quoi assurer le service de sa propre dette en devise forte.

Limites : en revanche, l'IMF n'est pas protégée contre le risque de convertibilité ou de transfert.

Cette technique peut être discutable non seulement du fait de l'impact sur le client (qui est sans doute l'acteur de la chaîne de financement le moins capable d'assumer ce risque, et souvent de l'anticiper), mais aussi parce que **la sécurité qu'elle procure à l'IMF peut être très illusoire** : elle déplace en réalité le risque. En effet, l'IMF ne supporte plus le risque de change, mais en réalité si ses clients en période de dépréciation monétaire ne peuvent plus rembourser leurs crédits, alors l'IMF doit faire face à un risque crédit plus élevé – des impayés.

Les initiatives des financeurs

Comment les financeurs prennent-ils en compte le risque de change induit pour les IMF ? Pendant longtemps, ils ont refusé d'assumer ce risque. Ainsi, en 2004, 85% de la dette provenant de source étrangère finançant les IMF était libellée en devise forte (euro ou dollar). Le risque de change était donc reporté de fait sur les IMF, qui prenaient le risque de ne pouvoir faire face à leurs obligations en cas de dépréciation de la devise de leur pays.

Récemment néanmoins, les financeurs et investisseurs en microfinance ont pris la mesure de ce risque – d'autant qu'étant souvent investisseurs et prêteurs, les fonds spécialisés se trouvaient de toute façon confrontés au risque : si le prêt est en devise forte, et l'IMF est exposée à un risque de change élevé, l'impact sur sa rentabilité peut être fort, avec en retour un impact sur l'investisseur...

Une solution apparue récemment est la mise en place de fonds collectifs pour plusieurs investisseurs et prêteurs, qui permettent d'aborder le risque de change sur un portefeuille très diversifié, avec des outils adaptés (voir encadré).

Un consortium d'investisseurs privés et publics lance le Currency Exchange Fund (TCX), un fonds assumant le risque de change

Un consortium d'investisseurs (12 organisations, privées et publiques) organisé par la banque de développement hollandaise [FMO](#) a créé en septembre 2007 le Currency Exchange Fund (TCX). Ce fond offre aux investisseurs des produits financiers pour les marchés émergents, comme des swaps.

TCX a été lancé avec un capital de base de 300 millions de dollars US, et une capacité de transactions de 1,2 milliards de dollars pour du financement long terme en monnaie locale – cette capacité devrait augmenter à mesure que de nouveaux investisseurs rejoignent TCX.

Techniquement parlant, les investisseurs pourront utiliser les instruments financiers de TCX pour créer ou accroître leurs financements en monnaie locale, qu'ils proposeront ensuite dans les pays du Sud et marchés émergents, entre autres aux IMF.

TCX est donc un exemple original d'un effort " collectif " d'un grand nombre d'investisseurs dans les pays du Sud, pour contourner les problèmes liés au risque de change en assumant le risque qui auparavant était trop souvent reporté sur les entreprises locales – et notamment les IMF. La taille du fonds permet de répartir le coût de couverture du risque de change sur un plus grand nombre d'intervenants, gagnant ainsi en économies d'échelle. TCX estime ainsi que le risque d'investir dans un portefeuille de fonds comme TCX, qui inclut un grand nombre de monnaies et de taux d'intérêt, dans un grand nombre de pays du monde entier (et non au niveau d'une seule région), ne représente que 25% du risque d'investissement dans une seule monnaie.

- les IMF se verront proposer des financements en monnaie locale à long terme,
- et de leur côté les financeurs auront par le fonds une perspective commerciale beaucoup plus large, qui leur permettra en retour d'offrir des conditions plus avantageuses.

Les investisseurs de TCX se sont engagés à accorder une attention particulière aux pays d'Afrique Sub-saharienne, ainsi qu'aux IMF (les autres secteurs de financement envisagés étant l'habitat et les infrastructures).

Source : [MCM](#) vol. 20, septembre 2007

Extrait du site : www.lamicrofinance.org

PLANNING DE FORMATION 2009 DU CONSORTIUM ALAFIA

N°	THEMES	PERIODE	LIEUX (*)	FRAIS DE PARTICIPATION (FCFA)	
				Prise en charge totale	Prise en charge partielle
01	La gestion des clients difficiles et détection de faux billet	02-06/03	Parakou	175 000	130 000
		17-21/08	Bohicon		
02	Atelier de pratique de Montage, d'Analyse et de Suivi de dossier de Prêts	11-13/03	Bohicon	175 000	130 000
		25-27/08	Parakou		
03	Conduite et réalisation d'une mission d'audit interne et	23-27/03	Abomey-Calavi	300 000	225 000



	d'inspection	07-11/09	Parakou		
04	Gestion des Risques Opérationnels	07-10/04	Abomey-Calavi	250 000	190 000
		22-25/09	Parakou		
05	Gestion et prévision de la trésorerie dans les IMF	15-17/04	Porto-Novo	175 000	130 000
		28-30/09	Parakou		
06	Techniques de Mobilisation et de Gestion de l'Épargne	22-24/04	Abomey-Calavi	175 000	130 000
		06-08/10	Parakou		
07	Audit comptable et opérationnel du Portefeuille de crédit	27-29/04	Bohicon	175 000	130 000
		13-15/10	Parakou		
08	Gouvernance dans les IMF	05-08/05	Abomey-Calavi	250 000	190 000
		19-21/10	Parakou		
09	Initiation des Elus à l'Analyse Financière	13-15/05	Porto-Novo	175 000	130 000
		26-28/10	Parakou		
10	Suivi des Indicateurs de Performance Sociale	17-19/06	Bohicon	175 000	130 000
		11-13/11	Parakou		
11	Administration Système informatique et de gestion	22-27/06	Abomey-Calavi	300 000	225 000
12	Atelier de pratique d'Analyse Financière	13-17/07	Bohicon	300 000	225 000
		02-06/11	Parakou		
13	Élaboration du Budget dans les IMF	29-31/07	Porto-Novo	175 000	130 000
		10-12/08	Parakou		

La Centrale d'Échange d'Informations (CEI) du Consortium ALAFIA, un outil fiable de gestion du risque crédit pour :

- une meilleure gestion des crédits octroyés ;
- la protection des micros entrepreneurs contre le surendettement ;
- la réduction du taux d'impayés dans les IMF ;
- un environnement plus sain en faveur des acteurs de la microfinance.

Le CONSORTIUM ALAFIA :

- plus de dix (10) ans au service de la professionnalisation et le développement de la microfinance au Bénin ;
- une institution reconnue pour son expertise en matière de renforcement de capacités en microfinance ;
- des formations pratiques sur des thèmes d'importance pour faire acquérir aux cadres des IMF, l'essentiel des connaissances et outils en microfinance ;
- une animation favorisant la participation des apprenants et les échanges d'expérience, privilégiant les cas pratiques ;
- des professionnels expérimentés en microfinance comme formateurs ;
- des supports de cours soignés.

